COMPLIANCE BANQUE - ASSURANCE

Dispositif anti-blanchiment : évaluer les risques, détecter et déclarer

Le dispositif anti-blanchiment existe dans tous les organismes assujettis. Il produit des alertes, des dossiers de vigilance et des déclarations. Reste la question de son efficacité réelle : classification rarement actualisée, vigilance appliquée de façon uniforme, alertes traitées en masse. Cette journée s'adresse à des professionnels déjà en poste dans la conformité. Elle reprend la logique d'ensemble : classification des risques, vigilance proportionnée, bénéficiaire effectif, détection des opérations atypiques et déclaration de soupçon. Les participants instruisent des dossiers d'alerte et rédigent une déclaration argumentée.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 247 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables conformité, chargés de conformité, analystes conformité, contrôleurs internes, responsables d'agence et correspondants déclarants.

PRÉREQUIS
Exercer une fonction de conformité ou de contrôle au sein d'un organisme assujetti.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Construire une classification des risques adaptée à l'activité de l'organisme
- Moduler les mesures de vigilance selon le niveau de risque identifié
- Identifier le bénéficiaire effectif d'une relation d'affaires complexe
- Analyser une alerte et caractériser l'atypisme d'une opération
- Rédiger une déclaration de soupçon étayée par des éléments vérifiables
- Organiser la traçabilité des diligences et la conservation des pièces

03 Programme détaillé

M1 Classification des risques et vigilance

- Proportionner avant de contrôler
- Construction et actualisation de la classification des risques
- Facteurs de risque liés au client au produit et au canal de distribution
- Mesures de vigilance allégées standard et renforcées
- Identification du bénéficiaire effectif
- Actualisation de la connaissance de la relation d'affaires
- Atelier : Chaque participant révise la classification des risques d'un segment de sa clientèle.

M2 Détection des opérations atypiques

- Faire remonter le bon signal
- Schémas de blanchiment et typologies observées
- Paramétrage des scénarios de détection
- Traitement et hiérarchisation des alertes
- Analyse d'un dossier et recherche d'éléments complémentaires
- Décision de classement ou d'escalade
- Cas pratique : Les participants instruisent un dossier d'alerte et motivent la suite qu'ils lui donnent.

M3 Déclaration de soupçon et pilotage

- Tenir le dispositif et pouvoir le prouver
- Critères de déclaration et rôle du déclarant
- Rédaction et argumentation de la déclaration
- Mesures de gel des avoirs et restrictions applicables
- Traçabilité des diligences et conservation des pièces
- Contrôle interne et préparation d'une inspection
- Mise en situation : Un participant présente sa déclaration de soupçon et la défend devant le groupe.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 247 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr